

1. *Débitrice*: **SHEC SA**, avenue Morges 78, **1018 Lausanne**
2. *Durée du sursis concordataire*: 6 mois jusqu'au 30.11.2006
3. *Commissaire*: Jean-Claude Chaignat, Breveté Préposé OPF Vaud, case postale 50, 1055 Froideville
4. *Remarques*: But: transfert des technologies, activités de formation, gestion de projets et conseils stratégiques, commerces de biens et prestations de services y relatifs
Date de l'octroi du sursis: 11 mai 2006, prenant effet le 30 mai 2006.
Délai pour la production des créances: 6 juillet 2006, sous peine de se voir exclus des délibérations relatives au concordat (art. 300 LP).
Assemblée des créanciers: elle sera communiquée ultérieurement par publication officielle.
Le commissaire ne donne aucune garantie quelconque pour le paiement des dettes contractées par la société durant le sursis concordataire.

Jean-Claude Chaignat
1055 Froideville

(03417202)